SE-UNSA académie de Reims
Maison des syndicats 15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 ac-reims@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/reims

PETITION contre la suppression de 61 postes d'ASSISTANTS d'EDUCATION et d'ASSISTANTS PEDAGOGIQUES

Monsieur le Recteur,
Je prends connaissance de la mesure de suppression de 61 postes d'assistants d'éducation et d'assistants pédagogiques dans l'académie de Reims à la rentrée prochaine. Avec le SE-UNSA et l'UNSA Education, je proteste contre la disparition de ces emplois, nécessaires en nombre au bon encadrement des élèves.

Remplir le formulaire en ligne, plus rapide pour collecter les réponses.(n'apparaitront sur la liste que vos nom et prénom, emploi et établissement d'exercice)
https://docs.google.com/forms/d/1QwSLly1YERT58k7UyOAcmcrXEkNN1iff3Et26qdhnU8/viewform

.....

Reims, le 23 mai 2013

Monsieur le Recteur,

A l'heure où le Ministre de l'Education Nationale met en œuvre la refondation de l'Ecole, le SE-UNSA et l'UNSA Education ne comprennent pas que vous programmiez la disparition de 61 postes d'assistants d'éducation et assistants pédagogiques sur notre académie à la rentrée prochaine.

Le recours à l'argumentaire budgétaire que nous croyions révolu depuis un an nous parait en contradiction avec l'économie générale de la loi dite de la refondation. Comment peut-on en effet espérer faire plus et mieux pour la réussite de tous, en supprimant ces postes ? Sans compter l'impact négatif sur les conditions de travail des élèves et des personnels.

Certes il ne s'agit point de postes d'enseignement, cependant le SE-UNSA et l'UNSA Education ont toujours défendu l'idée que la réussite de tous nos élèves passe par l'investissement d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire dont les AED et les AE font pleinement partie.

Le nombre non négligeable d'incidents survenus cette année dans les établissements scolaires champardennais est une manifestation évidente de la difficulté à établir un climat serein seul propice à la réussite scolaire. Supprimer les emplois d'adultes encadrant les élèves va à l'encontre du but recherché par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale.

S'il s'avère qu'il existe des établissements sur-dotés en ce type de moyens (pour autant ces moyens ne sont pas du luxe), il en existe certainement d'autres sous-dotés. Ne serait-il pas tout aussi urgent de remédier à cet état de fait en créant alors les postes manquants ?

Le SE-UNSA de REIMS et l'UNSA Education vous demandent donc, Monsieur le Recteur, d'abandonner cette mesure de suppressions d'emplois et vous prient d'agréer l'expression de leurs respectueuses salutations

Jean-Michel ALAVOINE, secrétaire académique du SE-UNSA
Jean-Claude ANCELIN, secrétaire régional de l'UNSA Education

Scanner et envoyer au 51@se-unsa.org

NOM-Prénom ……. Emploi/statut (enseignant, ASD, parent d'élève…) …… établissement …….. signature